

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 68 Stages pédagogiques 3			
Code	PEIM3B68PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) HELHa Gosselies Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne-Sophie DESMET (anne-sophie.desmet@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. Sa finalité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
 - 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les**

institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

En fin de formation, dans le cadre de sa pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de démontrer un niveau d'acquisition satisfaisant pour l'ensemble des 7 compétences professionnelles prescrites.

- **C.1.** Selon les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit et/ou non verbal adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation, gestuelle, mimique, regard...).
- **C.2.** En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'adopter une attitude d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant (dans l'école ou en partenariat avec l'extérieur), actions citoyennes, juste distance vis-à-vis des partenaires de la formation...). Il sera également capable d'agir déontologiquement en conformité avec les textes légaux (décrets, circulaires, projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de références avec cohérence (les Socles de compétences, le Programme en vigueur, les manuels...).
- **C.3.** Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable de travailler en équipe (collaborations avec le maître de stage au sein de la classe, avec l'équipe dans le cadre de projets d'école, avec les familles selon

les partenariats existants...) dans le contexte culturel et social dans lequel se trouve l'école.

- **C.4.** Dans toutes les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant témoignera d'une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification, pertinence, qualité des ressources, questionnement et réajustement de ses propres savoirs et pratiques, implication dans des groupes de réflexions : concertations, journées pédagogiques...).
- **C.5.** Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'intégrer et de mettre en oeuvre les démarches et contenus vus dans la formation afin de construire une action cohérente.
- **C.6.** En situation professionnelle, l'étudiant sera capable de concevoir des situations d'apprentissage (planifier l'action pédagogique, choisir des approches didactiques variées et les transférer), de conduire et réguler l'action pédagogique (créer des conditions d'apprentissage optimales, conduire toute activité en mobilisant l'ensemble des savoirs appris, différencier les apprentissages selon les forces et les difficultés des enfants) ainsi que de l'évaluer au moyen de dispositifs pertinents, variés et adaptés.
- **C.7.** En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer le relationnel (gestion de groupe, climat de confiance, participation des élèves, développement de la confiance en soi...).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM2B35PP

Corequis pour cette UE : PEIM3B67PP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B68PPA Stages pédagogiques

300 h / 18 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B68PPA Stages pédagogiques

180

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	6_PEIM3B68PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Assurer le transfert des apprentissages dispensés au cours de la formation initiale ; sa finalité étant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en œuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Rencontrer progressivement toutes les facettes de la pratique enseignante en lien avec les compétences professionnelles :

C.1. Selon les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit et/ou non verbal adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation, gestuelle, mimique, regard...).

C.2. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'adopter une attitude d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, d'agir déontologiquement en conformité avec les textes légaux (décrets, circulaires, projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de références avec cohérence (les Socles de compétences, le Programme en vigueur, les manuels...).

C.3. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable de travailler en équipe (collaborations avec le maître de stage au sein de la classe, avec l'équipe dans le cadre de projets d'école, avec les familles selon les partenariats existants...) dans le contexte culturel et social dans lequel se trouve l'école.

C.4. Dans toutes les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant témoignera d'une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification, pertinence, qualité des ressources, questionnement et réajustement de ses propres savoirs et pratiques, implication dans des groupes de réflexions : concertations, journées pédagogiques...).

C.5. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'intégrer et de mettre en œuvre les démarches et contenus vus dans la formation afin de construire une action cohérente.

C.6. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable de concevoir des situations d'apprentissage (planifier l'action pédagogique, choisir des approches didactiques variées et les transférer), de conduire et réguler l'action pédagogique (créer des conditions d'apprentissage optimales, conduire toute activité en mobilisant l'ensemble des savoirs appris, différencier les apprentissages selon les forces et les difficultés des enfants) ainsi que de l'évaluer au moyen de dispositifs pertinents, variés et adaptés.

C.7. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer le relationnel (gestion de groupe, climat de confiance, participation des élèves, développement de la confiance en soi...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les stages consistent en une prise en charge complète de la classe, sous la supervision du maître de stage. Les stages associés aux bloc 3 se présentent en première primaire, en sixième primaire, dans l'enseignement spécialisé et lors d'un stage à la carte. Les attentes sont spécifiées dans le vademecum de stage et lors des AFP.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants, accompagnés par une équipe pluridisciplinaire (didacticiens, pédagogues, MFP, bibliothécaire, maître de stage), auront l'occasion de travailler dans les différents cycles de l'école fondamentale.

Dispositifs d'aide à la réussite

Guidance individuelle avec accompagnement pluridisciplinaire dans la préparation du stage (didacticiens, pédagogues, MFP, bibliothécaire, maître de stage)

Sources et références

L'ensemble des cours et des ressources (dont la bibliothèque), le programme intégré adapté aux Socles de compétences, les programmes (anciens et nouveaux) et les référentiels de compétences.

Documents (contrat, objectifs et modalités pratiques) remis à chacun étudiant avant chaque stage pédagogique.

Le règlement spécifique de l'implantation de Braine-le-Comte (partie 4 sur les stages) et le vademecum de stage de la section primaire

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents distribués aux cours

Les consignes liées à chaque stage, à la fiche de stage et au carnet de stage.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages.

L'évaluation de chaque stage est réalisée par le conseil de classe sur base des rapports des différents partenaires et documents remis par l'étudiant. En fin d'année, le conseil de classe dresse un bilan de compétences.

Une évaluation formative est pratiquée tout au long de l'année de formation au niveau de l'acquisition des compétences.

L'évaluation certificative a lieu en fin d'année et se positionne à la fois sur la progression de l'étudiant ainsi que sur la maîtrise des compétences attendues en fin de formation, sous la forme d'une cote ... / 20 établie par le jury des professeurs en fonction du bilan de compétences. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel de compétences peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribué une cote inférieure à 10/20. Les détails du processus d'évaluation des stages figurent dans un descriptif remis aux étudiants et disponible sur la plateforme ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 180

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation en Q3 et d'une seconde évaluation, la note obtenue au terme du Q2 est reportée d'office en Q3, quand bien même elle est inférieure à 50% (article 85 du RGE).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).